

**Swissair Schweizerische Luftverkehr AG en
liquidation concordataire**

Circulaire n° 36

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Aux créanciers de
Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG en liqui-
dation concordataire

Wenger Plattner
Avocat Conseillers Fiscaux Notaires
Seestrasse 39 | Case Postale
CH-8700 Kusnacht-Zurich
T +41 43 222 38 00

Karl Wüthrich lic. iur.
Avocat | Attorney-at-law
Inscrit au barreau
swissair@wenger-plattner.ch

Küsnacht, avril 2025

Swissair Schweizerische Luftverkehr-Aktiengesellschaft en liquidation concordataire ; Circulaire n°36

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer, ci-après, de l'état actuel de la liquidation concordataire de Swissair Société anonyme suisse (« Swissair ») ainsi que du déroulement prévu de la procédure dans les mois à venir.

I. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le 22e rapport d'activité du liquidateur pour l'année 2024 a été déposé le 18 mars 2025 auprès du tribunal concordataire du Tribunal de district de Bülach, après l'avoir soumis à approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 19 mai 2025 dans les bureaux du liquidateur chez Wenger Plattner, localisé à Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Kusnacht. Pour la consultation, veuillez vous annoncer par téléphone auprès de l'assistance téléphonique au numéro +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après résument le rapport d'activité.

II. APERÇU DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. ACTIVITE DU LIQUIDATEUR

En 2024, les activités du liquidateur ont principalement consisté à mener une procédure de collocation (voir point VI ci-dessous), à faire valoir des créances à l'encontre de Sabena SA en faillite (ci-après « Sabena ») en Belgique (voir point IV.2 ci-dessous) et à effectuer le cinquième paiement d'acompte aux créanciers détenant des créances de troisième classe.

2. ACTIVITE DE LA COMMISSION DES CREANCIERS

La commission des créanciers n'a pas tenu de réunion en 2024. Il a pris une décision par voie de circulaire à la demande du liquidateur.

Malheureusement, M.Kurt Meier, membre du comité des créanciers, est décédé le 20 juin 2024 des suites d'une grave maladie. Les membres du comité des créanciers et moi-même avons beaucoup d'estime pour le M.Kurt Meier. Il a apporté sa grande expertise et son opinion avec calme et compétence au comité des créanciers. Nous garderons de lui un excellent souvenir.

III. ÉTAT DES ACTIFS DE SWISSAIR AU 31 DÉCEMBRE 2024

1. REMARQUE PRELIMINAIRE

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de Swissair au 31 décembre 2024 ([Annexe 1](#)). Cet état représente les actifs de Swissair au 31 décembre 2024, en l'état actuel des connaissances.

2. ACTIFS

Liquidités : Les liquidités de Swissair sont principalement placées auprès de la Banque Cantonale de Zurich (« ZKB »). En 2024, des intérêts de 757 639 CHF ont été générés.

Créances envers des tiers : Le poste « Créances envers des tiers » comprend des créances envers Sabena (voir point IV.2. ci-dessous) et la SAirGroup Finance (NL) B.V. (ci-après « FinBV »). Le paiement final de FinBV devrait être reçu dans les prochains mois.

3. DETTE DE LA MASSE

Créanciers concordataires : Les créanciers concordataires comptabilisés au 31 décembre 2024 concernent des frais engagés pendant la liquidation concordataire en 2024.

Provisions pour les cinq acomptes versés jusqu'à présent : L'état de liquidation de Swissair au 31 décembre 2024 comprend les provisions suivantes pour les quatre acomptes exécutés jusqu'à présent :

Motif de la provision	1er acompte en CHF	2e acompte en CHF	3e acompte en CHF	4e acompte en CHF	5e acompte en CHF
Absence d'instructions de paiement ou paiements non exécutés pour une autre raison	290 322	949 183	1 407 179	757 760	1 818 318
Créances conditionnelles pour lesquelles les conditions ne sont pas encore réalisées	532 853	1 625 202	2 237 984	719 352	399 640
Total des provisions	823 175	2 574 385	3 645 163	1 477 112	2 217 958

Les provisions constituées garantissent le montant maximal des quatre acomptes pour toutes les créances non encore apurées dans l'état de collocation.

4. CREANCES CONCORDATAIRES

Le tableau de collocation a été mis à jour après le règlement de la masse en faillite ancillaire de Sabena SA (ci-après « masse en faillite ancillaire de Sabena » ; voir point VI. ci-dessous). L'état actuel de la procédure de collocation est présenté à l'[Annexe 2](#).

IV. REALISATION DES ACTIFS

1. GENERALITES

En 2024, Swissair a reçu les paiements finaux de SAirGroup AG en liquidation concordataire et d'Atrib Management Services AG en faillite. Au total, des actifs d'une valeur de CHF 17 235 051 ont pu être réalisés.

2. CREANCES ENVERS SABENA SA EN FAILLITE ; PROCEDURE EN BELGIQUE

Dans le procès de Swissair contre Sabena en Belgique (voir circulaire no 35, ch. IV.2.), le pourvoi en cassation de Sabena est toujours pendant devant la Cour de cassation. La date de clôture et l'issue de cette procédure en Belgique demeurent incertaines.

V. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF

Sur la base des actifs disponibles figurant dans l'état de liquidation au 31 décembre 2024, il résulte un dividende maximum pour les créances de 3e classe de 21,6 %. Avec les cinq acomptes effectués, 20,7 % ont déjà été versés. Le solde du dividende concordataire restant à verser devrait donc s'élever à 0,9 %.

VI. APUREMENT DES PASSIFS (ETAT DE COLLOCATION)

Le tribunal de district de Bülach avait limité le procès concernant l'action en collocation introduite le 21 juin 2022 par la masse en faillite auxiliaire Sabena pour un montant de CHF 68 598 992,50 à la question de la prescription de la créance poursuivie. Par jugement du 18 décembre 2024, le tribunal de district de Bülach a rejeté l'action en raison de la survenance de la prescription de la créance. La masse de faillite auxiliaire Sabena n'a pas fait appel de ce jugement auprès de la Cour suprême de Zurich. Le jugement est donc définitif.

VII. DEROULEMENT PREVU DE LA PROCEDURE

A l'exception du litige avec la Sabena en Belgique (voir ch. IV.2 ci-dessus), la liquidation concordataire de Swissair est pour l'essentiel terminée. En outre, seul le paiement final de la procédure de faillite de la FinBV est encore en suspens (voir ch. III.2 ci-dessus). Le conflit avec la Sabena pourrait toutefois durer encore des années.

En fonction de l'évolution de la procédure, les créanciers sont informés des événements importants par d'autres circulaires. Au plus tard au printemps 2026, un rapport sera établi sur le déroulement de la liquidation de l'année en cours.

Avec nos salutations les meilleures

Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG en liquidation concordataire

Le liquidateur :

Karl Wüthrich

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG
en liquidation concordataire**

Deutsch: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50

- Annexes :
1. État de la liquidation de Swissair au 31 décembre 2024
 2. Aperçu de la procédure de collocation de Swissair

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DECEMBRE 2024

	31.12.2024	31.12.2023	Variation
	CHF	CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités			
ZKB CHF	9'002'397	8'026'045	976'352
ZKB EUR	130'587	644'383	-513'796
ZKB dépôt à terme CHF	30'000'000	58'000'000	-28'000'000
Total des liquidités	39'132'984	66'670'428	-27'537'444
Positions de liquidation:			
Débiteurs concordataires	265'174	343'913	-78'739
Créances sur des tiers	786'400	18'011'400	-17'225'000
Créances résultant du produit des équipements d'exploitation	0	0	0
Total des positions de liquidation	1'051'574	18'355'313	-17'303'739
TOTAL DES ACTIFS	40'184'558	85'025'741	-44'841'183
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	55'251	188'224	-132'973
Provisions 1er acompte	823'175	2'195'155	-1'371'980
Provisions 2ème acompte	2'574'386	6'758'924	-4'184'539
Provisions 3ème acompte	3'645'163	9'407'479	-5'762'315
Provisions 4ème acompte	1'477'112	3'329'285	-1'852'173
Provisions 5ème acompte	2'217'958	0	2'217'958
Prépaiement pour le paiement final	-1'186'199	-3'983'660	2'797'461
Provisions pour frais de liquidation	1'000'000	2'000'000	-1'000'000
Total des dettes de la masse	10'606'845	19'895'406	-9'288'561
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	29'577'712	65'130'335	-35'552'622

Aperçu de l'état de la procédure de collocation

catégorie	annoncées montant CHF	dans le cadre de la procédure de collocation					Dividende concordataire en %				
		reconnues montant CHF	action intentée montant CHF	décision différée montant CHF	écartées définitivement montant CHF	acomptes	Dividende futur		Total		
							minimal	maximal	minimal	maximal	
Garanties par gage	4'758'963.80	1'074'339.35	-	-	3'684'624.45	-	-	-	-	-	-
1 ^{ère} classe	902'655'767.50	17'975'081.90	-	-	884'680'685.60	100%	-	-	100%	100%	100%
2 ^{ème} classe	939'006.50	936'075.09	-	-	2'931.41	100%	-	-	100%	100%	100%
3 ^{ème} classe	27'062'407'411.15	3'349'501'565.63	-	-	23'712'905'845.52	20.7%	0.9%	0.9%	21.6%	21.6%	21.6%
Total des créances concordataires	27'970'761'148.95	3'369'487'061.97	-	-	24'601'274'086.98						